

ÉLECTIONS DE CHAMBRE D'AGRICULTURE. Installation des nouveaux membres hier à la Maison de l'agriculture**François Rihouet devient le 8^e président en un siècle**

LE 8^e président de l'histoire de la Chambre d'agriculture de la Manche a été élu hier matin, à la Maison de l'agriculture à Saint-Lô, sous l'égide du Préfet de la Manche, Xavier Brunetière.

Couac dans l'envoi des convocations

« La Chambre d'agriculture est un établissement public qui exerce des missions au service de l'État à travers un Cop, Contrat d'objectifs et de performance. Un nouveau va être négocié dans les prochaines années », a entamé le Préfet devant 32 membres dont la moitié sont nouveaux. De plus, « c'est une nouveauté : Hervé Agnès est membre au titre du Département avec une voix consultative ». « Nous sommes aussi partenaires : vous êtes présents dans de nombreuses commissions. Nous sommes amenés aussi à échanger dans les périodes de crise, et au quotidien sur les simplifications » avec en point de mire les « enjeux de la transition écologique, de l'adaptation des filières ».



Passation entre Pascal Férey et François Rihouet. J.-Ph. M.

« Je veux porter la voix de l'agriculture et des territoires ruraux aux niveaux départemental, régional, national et européen, et le bien-vivre ensemble.

FRANÇOIS RIHOUE

Chantal Jean, présidente de la Coordination rurale de Normandie, a demandé à prendre la parole : « Nous n'avons pas reçu de convocation jusqu'à hier. M. Férey a commis une énorme faute : il aurait dû regarder la liste officielle. Je trouve que c'est illégal et immoral. M. le Préfet, que fait-on ? » De fait, seuls les trois élus de la CR n'ont pas reçu cette convocation qui aurait dû arriver 7 jours avant. « La convocation n'a pas été envoyée de manière individuelle mais à la CR. Les conditions de convocation ont pu être heurtées. Mais vous êtes là, et je vous en remercie, et le quorum est réuni donc on peut procéder au vote. La vigilance devra être de mise à l'avenir pour que l'ensemble des membres soit convoqué dans les délais », a répondu le préfet. La veille, Pascal Férey avait appelé personnellement les trois élus de la CR pour s'excuser du couac. Ce qu'ils ont accepté. Sans cela, ce n'est pas que l'élection de la Chambre d'agriculture de la Manche qui aurait été retardée de 7 jours au moins mais aussi, par effet domino, celle des Chambres d'agricul-



Les 32 nouveaux élus de la Chambre d'agriculture de la Manche, pour 6 ans, accompagnés d'Hervé Agnès pour le Département de la Manche. Excusée : Annick Briand (Confédération paysanne). Jean-Philippe MASSIEU

ture de Normandie prévue demain puis celle de Chambres d'agriculture de France de la semaine prochaine.

Élu largement

Les opérations de vote, à bulletin secret, se sont déroulées sous la présidence du doyen Bruno du Mesnildot, élu dans le collège des propriétaires fonciers et habitant Anneville-en-Saire après une carrière d'ingénieur.

Sur les 33 membres élus en janvier, 32 étaient présents, Annick Briand (élue pour la Confédération paysanne dans le collège principal des chefs d'exploitation et assimilés) étant excusée. Le président ou la présidente émane forcément du collège principal des exploitants agricoles ou assimilés mais la Chambre consulaire est composée de 9 autres collèges (propriétaires fonciers, salariés des exploitations agricoles, salariés des exploitations ou coopé-

atives, MSA, caisse d'assurance mutuelle, etc.).

Sans surprise, François Rihouet, agriculteur à Périers et âgé de 41 ans, qui était le candidat annoncé en décembre, a été proposé par la liste commune FDSEA-JA. Yannick Bodin, tête de liste de la Coordination rurale (3 élus dans le collège principal), s'est porté candidat également. En revanche, Aurélien Marion (Confédération paysanne) ne s'est pas porté candidat « au nom des 60 % de gens qui n'ont pas voté », a-t-il déclaré.

Sans surprise, François Rihouet a été élu largement par 27 voix, contre 4 voix à Yannick Bodin (soit une voix de plus que le nombre d'élus de la CR) et un vote blanc. Une fois élu, sous les applaudissements, François Rihouet s'est assis au siège central de la tribune et proposé d'élargir le bureau de la Chambre de 5 à 12 sièges.

S'en est suivi un long processus pour élire, un à un, les onze autres membres du bureau.

Ainsi, ont été élus : Jean-Michel Hamel (1^{er} vice-président) ; Jean-François Bouillon (2^e vp) ; Gaëtan Brisset (3^e vp) ; Jean-François Tapin (4^e vp) ; Nadège Mahé (secrétaire général) ; Luc Chardine (1^{er} secrétaire général adjoint) ; Vincent Lagarde (2^e sg adjoint, issu du collège 3b des salariés des groupements agricoles) ; Jean-François Osmond (3^e sg adjoint) ; Philippe Lecompagnon (4^e sg adjoint) ; Etienne Legrand (5^e sg adjoint) et Estelle Cavalli (6^e sg adjoint). À partir du poste de secrétaire général adjoint, l'élu de la Confédération paysanne Aurélien Marion s'était porté candidat pour éviter que le « bureau ne représente que 17 % des agriculteurs puisqu'il y a eu 60 % d'abstention. » Et, avec humour, à chaque fois, il s'est porté candidat en ajoutant une ligne de son CV. Il a recueilli entre 3 et 8 voix selon les postes. Pour le poste de 5^e secrétaire général adjoint, c'est Yannick Bodin (CR) qui s'était porté candidat face à

celui de la liste majoritaire. Il a obtenu 7 voix.

Il restait encore à voter pour le délégué suppléant à Chambre agricultures France : « Le président est de droit délégué mais, en cas d'absence, c'est le suppléant qui le représente », a expliqué François Rihouet qui a présenté Jean-Michel Hamel, élu avec 26 voix.

La nouvelle Chambre a ensuite commencé ses premiers travaux. Nous y reviendrons.

Pascal Férey aurait pu participer à l'installation des nouveaux élus mais il a préféré ne pas être présent. En revanche, il a passé la journée de la veille à faire le tour d'horizon des dossiers en cours avec celui qui s'annonçait comme son successeur. Et il a partagé un moment d'échange après cette première longue session. « Je suis très heureux ! », a assuré Pascal Férey en serrant la main de François Rihouet.

• Jean-Philippe MASSIEU

SIA. Concours des roussins de la Hague**Le bélier du Gaec du Gard champion**

LES CONCOURS des trois races ovines de la Manche jeudi dernier au Salon de l'agriculture, à Paris, ont été une nouvelle fois une belle vitrine et ont permis de commencer à célébrer de belle manière les 100 ans de la reconnaissance officielle de la race Cotentin par le ministère de l'agriculture.

Mais il y eut un moment de confusion dans les concours de la race roussin de la Hague, l'un des deux animateurs du Concours général agricole et un des juges, Fabien Olivier, ne s'étant pas compris. Alors que les trois sections avaient été jugées (jeunes, antenais et adultes), « on a attribué le championnat à l'animal 21003 de l'EARL de la Mare », a déclaré au micro notre référent manchois qui pensait désigner seulement le vainqueur de la section des

adultes. Et il pensait que l'animateur le relancerait ensuite pour dévoiler le champion. Sauf que cela n'a pas été le cas. Quelques dizaines de minutes de retard s'étant accumulées, les animateurs du CGA ont demandé à embrayer sur le concours de la race Cotentin avant, au pas de charge, les remises de plaques sur le podium, les trois races confondues. Sur le podium, c'est le bélier antenais n° 23007 du Gaec du Gard (de Raphaël Legendre et Philippe Mouchel, à Breuille) qui a été sacré champion viande de la race roussin de la Hague. Dont acte.

Les béliers participants étaient issus du centre d'élevage et des ventes de Jobourg. Ce samedi 8 mars, ce sera la vente des béliers confiés cet hiver par l'Oscar au lycée agricole de Saint-Lô-Thère.



C'est le bélier antenais n° 23007 du Gaec du Gard (Raphaël Legendre et Philippe Mouchel) qui a été sacré champion viande de la race roussin de la Hague. Jean-Philippe MASSIEU

Déjà une belle expérience

François Rihouet est producteur de lait à Périers en société avec sa mère Chantal dans l'EARL Dairy Way. Le père de François, Pierre, fut apprenti sur cette ferme en 1978 avant de s'installer à son compte en la reprenant en 1981. Puis François l'a remplacé dans l'EARL à son départ en retraite en 2012. Avec sa mère, il gère la ferme avec un salarié à temps plein et un à temps partiel. Leur troupeau est composé de 120 vaches de race normande, quelques prim'Holsteins et Montbéliardes, en traite robotisée depuis 2021. « La filière laitière, la race normande, c'est ma passion », assure celui qui a passé deux ans en Nouvelle-Zélande, de 2005 à 2006, et parle couramment Anglais. Il a été élu dans les Jeunes Agriculteurs de son canton en 2013 avant de devenir administrateur des JA au niveau national, de 2014 à 2016, puis secrétaire général adjoint jusqu'en 2018, participant à des congrès internationaux. Il redescendait ensuite à l'étage départemental en tant que président des JA de la Manche, de 2018 à 2020, tout en siégeant à la Chambre d'agriculture en tant que référent transmission-installation. Entre autres mandats, il est administrateur des Maîtres laitiers du Cotentin en remplacement de l'ancien président Christophe Levavasseur. Il va céder sa place de secrétaire général de la FDSEA de la Manche.

SUR VOTRE AGENDA

Jeudi 6 : AG de Manche Limousine chez Romain Lalouelle, à La Luzerne, ouverte à tous, à 10h. Foire aux ovins à Gavray.